

Compte-rendu de la réunion de bureau du 25 mars 2010

Rédigé par Sophie Verrun

Etaient présents :

- Pierre Bachelot
- Serge Bonnevide
- Jean-Marie Caupain
- Christophe Chanet-Chêne
- Jean-François Monestier
- Lionel Romeas
- Pascal Theveneau
- Sophie Verrun

Soit 8 personnes

Courrier

- Pas de courrier

Bilan des inscriptions

- 83 personnes

Trésorerie

- Achat de cartes pour les blocs 20€ + 8€ de frais de port
- Appel à la cotisation pour les cartes RIFAP de 12€ et validation sur le site de la FFESSM pour l'obtention de la carte par l'intermédiaire de la carte Anteor de Pascal Theveneau pris en charge par Christophe Chanet-chêne
- Entretien :
 - ➔ Compresseur : Réparer à la charge d'E2V. Aucun frais engendré par le club
 - ➔ Achat d'un manomètre de surface pour la vérification des bouteilles

Responsabilité civile AXA : Vérifier le coût pour la responsabilité civile des dirigeants (dernière cotisation en 2007 de l'ordre de 270€)

Point matériel

Révision de certains détenteurs

Formations

Statuts des inscriptions (au 25 mars 2010)

N1: 14 personnes

N2: 14 personnes

N3: 5 personnes

MF1: 2 personnes

Le nombre de pochettes avec carnets de plongées N1 et les diplômes N1 sont suffisants pour cette année. Pour l'année prochaine, il nous reste une vingtaine de pack N1 et des diplômes divers.

Formation Nitrox confirmé le 17-18 avril 2010 à Fabien Boulanger, Lionel Romeas, Sophie Roussillo et Céline Vélasco

Sorties techniques

- 14 avril 2010 : Sortie à la fosse de Subchangers pour les PN1
- 8-9 mai 2010 : Techniques N2 et N3 au lac de Charpignat (Jean-Marie Caupain se rendra disponible tous les week-ends de mai pour les sorties techniques au lac de Charpignat pour les PN2 en dehors de cette date prédéfinie)
- 5-6 juin 2010 : Back-up

Sorties

- 24-25 avril 2010 : Le Lavandou
- 22-23 mai 2010 : Fréjus
- 12-13 juin 2010 : Marseille ?
- 18-19 septembre 2010 : week-end autonomie
- 25-26 septembre 2010 : Voile plongée
- 16-17 octobre 2010 : sortie à définir
- 13-14 novembre 2010 : Fabregas

Divers

Vider et nettoyer le local à E2V pour les archives dans le printemps

Récupérer les dossiers de Pierre et effectuer des étagères pour le rangement

Achat du matériel et la mise en place des étagères sont prises en charge par Serge Bonnevide

Négocier les tarifs et le contrat avec Autolocation pris en charge par Pierre Bachelot

Apnéiste

Paiement pour la cotisation à Chamagnieu pour les apnéiste de 25€, non réclamé par F.Perdu

Attente de prévisionnel de F.Perdu et invitation à la prochaine réunion pour faire un point sur son activité.

Lors de cette réunion du 25 mars 2010, il a été remis en cause une décision prise en juin 2009 sur le montant de l'adhésion des apnéistes à 50€ pour la rentrée 2009. Ainsi, nous avons conclu qu'il serait difficile de différencier un plongeur apnéiste d'un autre plongeur car ils peuvent utiliser le matériel du club lors de sorties exploratrices ou de sorties techniques. Ainsi, la cotisation restera la même pour tous les plongeurs c'est-à-dire 100€ jusqu'à un nouveau verdict.